



**Note préliminaire à
l'Écho n°63
de décembre 1910**

Dans ce deuxième article sur l'abbé Sérignan, on sait maintenant qu'il avait des talents pour l'architecture et qu'il a fallu 22 ans pour construire la maison des vieillards au Caire...

Dans un deuxième article sur le Rhône, on apprend que le 8 mars 1493, par un arrêt du parlement de Toulouse le roi de France devient propriétaire de la totalité du lit du Rhône. Cet arrêt oblige les Barbentanais à replanter les poteaux de propriétés qu'ils avaient '*si vaillamment arrachés*'...

Dans le courrier militaire, pendant que Mus fait du tourisme dans la capitale pendant un mois et demi, Pierre Glénat commence son périple qui de Paris va le mener à New-York en passant par Londres. En fait, il accompagne et soigne les chevaux de son officier en vue d'un concours hippique aux USA...

Guy

ÉCHO DE BARBENTANE

N°63 de décembre 1910

Sommaire

- Page 01 = Édito : M. l'Abbé Sérignan ;
Page 02 = Barbentane et le Rhône, 2^e partie ;
Page 03 = La Toussaint et les Morts ;
Page 04 = Congrégation de la Sainte-Vierge ;
Page 05 = La salle Jeanne d'Arc ;
Page 05 = Courrier militaire ;
Page 07 = États religieux ;
Page 08 = Noël ;
Page 10 = La véritable beauté ;
Page 10 = Saint-Nicolas ;
Page 12 = Jésus les aima ;
Page 15 = Le scandale dans un prône ;
Page 16 = La page des enfants.

Sources : collection de Magali Arnaud et Mireille Arnaud-Boissonnade.

L'ÉCHO DE BARBENTANE

Petit Bulletin Paroissial

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Passer en faisant le bien !

Conservez chaque numéro

HISTOIRE LOCALE — ÉDUCATION

HYGIÈNE

Lisez et faites lire

Aimez-vous les uns les autres.

M. l'Abbé Sérignan

La Semaine Religieuse et l'Echo de St Remy.

A l'article nécrologique paru dans notre précédent numéro, nous tenons à ajouter: 1^o le témoignage de la *Semaine Religieuse*.

« On a justement dit de M. Sérignan qu'il était un modeste entre les modestes. Il évita d'instinct tout ce qui pouvait attirer l'attention sur lui. Il aima par-dessus tout la vie cachée, qui fait trouver Dieu si facilement, qui favorise si bien tout le déploiement de l'âme.

« Il rêva plus d'une fois d'une existence austère, dans la solitude et à l'abri du cloître. Il a vécu son rêve dans une certaine mesure, à la place même que lui assigna la Providence.

« Avec cela, il était bon envers tout le monde, d'une bonté qui savait se donner, qui ne redoutait pas la fatigue. Qui s'adressait à lui n'était jamais rebuté, même si la demande était indiscrete. Il a été tel tout le long de sa carrière: vicaire, curé, aumônier. Ajoutons ce détail: vicaire de la Major, il sut gagner la confiance et l'affection de son curé qui est resté jusqu'au bout un véritable ami pour lui.

« M. Sérignan était très timide. « Des moyens réels, mais d'une nature un peu spéciale, étaient ainsi paralysés; il ne fallait qu'une circonstance providentielle pour lui permettre de les dévoiler.

« L'aumônerie des Petites Sœurs d'Arles fut pour lui le milieu propice où il put les mettre en œuvre. La reconstruction du vieil asile révéla en notre trop modeste confrère un talent d'architecte assez appréciable pour que, la maison d'Arles achevée, on lui confia la construction d'une maison de vieillards bien plus importante encore, au Caire, en Egypte.

« Ce n'était pas là l'œuvre d'un jour, mais celle de 22 ans; et si Mgr Gouthe-Soulard, au jour de la bénédiction de la maison d'Arles, rendit hommage à M. Sérignan en le qualifiant de *polytechnicien*, tous les amis du cher aumônier applaudissaient à l'éloge de son désintéressement, car ils savaient quelles larges aumônes il consacrait à cette Œuvre lui dont les ressources étaient fort modestes et les fonctions sans traitement. »

2^o L'hommage de l'excellent *Echo de St-Rémy-de-Provence*:

Ce bon et modeste prêtre, à qui nous sommes redevables du plan du patronage St-Martin, est mort subitement le 20 septembre, à

Marseille, dans l'asile de l'Hospitalité de Nuit, tenu par les Frères de Saint-Jean de Dieu, chez lesquels il était allé se retirer.

Natif de Barbentane, notre confrère tenait de ses compatriotes la foi ardente et l'amour profond de la Sainte Eglise. Vingt-deux années durant, il fut l'aumônier des Petites Sœurs des Pauvres à Arles, sans recevoir jamais de traitement, et le règlement de comptes annuel entre lui et la communauté consistait en l'abandon habituel du superflu qu'il trouvait toujours moyen de rogner sur son maigre revenu patrimonial.

Quand ce bon ouvrier évangélique sentit ses forces le trahir, il fut à Marseille, demander aux Frères de Saint-Jean de Dieu, une petite place pour prier et se préparer à mourir.

La mort ne l'a point surpris : elle ne surprend pas des âmes de cette trempe surnaturelle.

Le 20 septembre dernier, comme on ne le voyait pas descendre à la petite Communauté de la rue de Forbin, pour le repas de midi, on monta l'appeler dans sa chambre où on le trouva mort, assis dans son fauteuil, le visage calme et souriant comme on l'avait toujours vu pendant sa vie.

Ce modeste avait un esprit des plus ornés et des aptitudes artistiques remarquables.

Nous déposons les fleurs de notre reconnaissance et de nos prières sur la tombe de ce prêtre qui fut l'architecte de notre patronage St-Martin.



Barbentane et le Rhône

DEUXIÈME PARTIE

(Voir le N° d'Octobre)

Des actes de protestation violente étaient fréquents sur la rive gauche. Les ordres royaux furent souvent méconnus et transgressés à Avignon, à Tarascon, et ailleurs.

Les Rois, ne possédant à l'encontre de simples particuliers, que des moyens de contrainte restreints et insuffisants, comprirent alors la nécessité d'une solution plus juste, plus juridique, qui s'imposerait par le fait même aux consciences.

Aussi, saisirent-ils le plus tôt possible le Parlement de Toulouse.

En 1492' le Procureur général dépose une première plainte contre le Pape, propriétaire du Comtat Venaissin, contre l'Archevêque d'Avignon, seigneur de Barbentane — et, en général, contre tous les propriétaires de la rive gauche.

On fait une minutieuse enquête dont les résultats furent plutôt négatifs. Et le 8 Mars 1493' le Parlement prononce un arrêt célèbre.

Les ordonnances royales sont pleinement confirmées.

Le Rhône tout entier fait partie du domaine de la Couronne. — Le dispositif de cet arrêt est succinct et les raisons qui ont entraîné la conviction des juges y sont mal exposées. Il est vrai que le droit approuvait alors cette procédure.

Cependant, les prétentions des Provençaux étaient justes. Soutenus par la doctrine et la tradition romaine, ils réclamaient la possession de la moitié du cours.

Si leur thèse avait été admise, la moitié-droite seule du Rhône aurait été propriété royale avant l'annexion de la Provence. (1487).

Ensuite, le Roi eût acquis l'autre moitié, mais à un titre différent; en sa qualité d'héritier du Comte de Provence, Charles du Maine — et non pas comme propriétaire des biens de la Couronne. On verra plus loin, les conséquences de cette distinction.

Une cour avait donc solennellement statué. Le point de droit était désormais fixé — et hors de contestation. Mais, demanderait-on, existait-il quelque intérêt à cela?

La Provence venant d'être léguée au Roi de France, n'était-il pas illogique de délimiter deux parties du même tout? — C'est exact.

Mais une nécessité fiscale subsistait.

La question se transformait. On devait rechercher dorénavant le lieu de paiement des impôts.

Le Roi était-il, *de par sa Couronne*, propriétaire des terres contestées: on payait en Languedoc; sinon, la Provence en bénéficiait partiellement.

Malgré sa faiblesse juridique, l'arrêt de 1493 était irrévocable. Les Barbantais avaient perdu leur procès!

Ils ont subi, depuis, d'autres sentences non, moins injustes et rigoureuses. « L'histoire, a-t-on dit, n'est qu'un perpétuel recommencement ». Et en dépit des bons arguments, ils durent replanter eux-mêmes, sous peine d'emprisonnement, les poteaux qu'ils avaient si vaillamment arrachés.

(A suivre).

P. G.

La Toussaint et les Morts

De l'*Eclair* :

Tandis que le mauvais temps sévissait au nord et au centre de la France, pendant les fêtes de la Toussaint et des Morts, la Providence nous gratifiait d'une température printanière. Aussi, mettant à profit cette faveur spéciale, nos fêtes ont été splendides. Les offices ont été suivis avec piété vive et empressement remarquable par un très grand nombre de catholiques.

Après les vêpres de la Toussaint, on est monté processionnellement au cimetière, dont les tombes étaient magnifiquement fleuries. M. le Curé, devant la foule émue, fait un saisissant tableau de la mort: la nécessité de mourir, les douleurs qu'elle fait naître, le calme radieux apporté par l'espoir d'une vie future éternellement heureuse pour les élus.

L'orateur a fini son discours très intéressant par une belle citation de Lamartine qui s'adaptait parfaitement à son sujet.

En voici la dernière strophe:

Etends sur eux la main de ta clémence
Ils ont péché — mais le ciel est un don;
Ils ont souffert — c'est une autre innocence;
Ils ont aimé — c'est le sceau du pardon.

* * *

Retraite de l'Immaculée. — Adoration. — Communions générales.

L'ouverture de la Retraite des Enfants de Marie aura lieu *lundi 5 Décembre, à 7 h. et demie du soir.*

Les prédications seront données par *M. l'abbé Agnès, vicaire à Notre-Dame du Mont, de Marseille.*

Tous les jours de la Retraite, messe à *6 h. et demie*, suivie d'une

instruction. Exercice et prédication du soir, à 7 h. et demie.

Mardi, mercredi, jeudi, 6, 7 et 8, Adoration.

Grand'messe à 10 heures. Adoration publique à 3 heures.

Les hommes sont spécialement convoqués aux sermons du soir. Heures d'adoration, comme de coutume.

Le 8, à 6 h. et demie, communion générale des Enfants de Marie.

Le Dimanche 11, à 6 h. et demie, messe de communion générale pour les hommes. La deuxième messe sera célébrée à 7 h. et demie. **Offices des grandes solennités.**



Congrégation de la Ste-Vierge



Règlement des prieures

I. — Il est recommandé aux prieures de n'agir jamais par esprit de vanité et d'ostentation, mais bien avec une grande pureté d'intention, par esprit de foi et de piété.

Elles doivent se considérer comme les humbles et dévouées servantes de Celle qui fut la plus parfaite servante du Seigneur — et comme leurs fonctions les mettent en évidence, tenir à être irréprochables aussi bien devant leurs compagnes que devant Dieu.

II. — Leur ponctualité sera exemplaire.

A tous les offices, messes de communions, réunions, on les verra à leur banc d'œuvre. Elles tâcheront de n'arriver jamais en retard. Durant l'office, elles édifieront par leur silence et leur maintien recueilli.

Par respect pour le Lieu Saint et la présence de Notre-Seigneur, elles s'abstiendront de parler sans motif, de rire, de se dissiper, même en dehors des cérémonies.

III. — Les jours où elles ont à parer l'autel, elles s'y prendront assez tôt pour terminer vers le milieu de l'après-midi.

Elles auront soin d'entretenir la chapelle dans un parfait état d'ordre et de propreté. Jamais des fleurs flétries et corrompues, des objets en souffrance.

Dès qu'une réparation s'impose, en référer aussitôt à M. le Curé.

Aucun achat ne sera fait sans son approbation.

IV. — Tous les premiers Dimanches, elles présenteront leur carnet de comptabilité; et verseront le montant de la quête mensuelle, avec notes et reçus à l'appui des dépenses.

Aucun prélèvement, autorisé ou non par l'usage, sous quelque prétexte que ce soit, ne sera fait à l'insu de M. le Curé.

Le programme des fêtes, dans ses principaux détails, sera également soumis à l'approbation de M. le Curé.



Chapeaux ! Chapeaux !

Le Curé d'une église de campagne était fort ennuyé le dimanche, parce que toutes les femmes à chaque nouvel arrivant, tournaient la tête et interrompaient ainsi le sermon. Il s'avisa du plan suivant :

Le dimanche arrivé, après être monté en chaire, il dit : « Afin que personne n'ait besoin de tour-

ner la tête, je dirai le nom de tous ceux qui entreront dans l'église pendant le sermon et il commença à prêcher :

Mes très chers frères, En ce temps-là... (le fermier Jacob et sa femme)... Jésus dit à ses apôtres... (Mademoiselle Legras)... Je vous le dis en vérité... (Madame Brun et son bébé)... celui qui mangera... (M. et Mme Lacroix avec un nouveau chapeau). Il s'aperçut de sa faute, il allait se reprendre, mais il était trop tard... Toutes les femmes tournèrent la tête pour voir et critiquer le nouveau chapeau.

(Déclamé par une très gentille fillette d'Oran, de passage à Barbentane).

La Salle Jeanne d'Arc

Elle a repris sa joyeuse vie. Le dimanche 23 octobre, notre groupe artistique St-Jean-Baptiste nous offrait, pour les débuts de la saison, un programme abondant et varié: *Il n'y a personne ou M. Fugax. — L'amateur d'automobile. — Vive la pâtisserie! — Au guichet de la gare. — Le Régiment moderne. — Les deux sourds. — Les Vieux Grognards.*

— Les dimanches 13 et 27 novembre, les Demoiselles du Patronage ont donné, avec non moins de succès: *Un thé chez Mme Grispoil, le Prix de vertu, le Château de la Mare-aux-biches.*

— En préparation, pour Noël, par nos vaillants jeunes gens, la splendide pastorale du Père Xavier-de-Fourvière: *lou brès de l'Enfan Jèsu.*

Courrier Militaire

— **Bonne nouvelle:** *M. Pierre Laurent*, ayant soutenu brillamment les épreuves du concours, est devenu *Elève Officier de réserve au titre d'artillerie*, en attendant de décrocher, au 1^{er} avril, le titre de *sous-lieutenant*. Ce sera pour lui un bon poisson d'avril. Toutes nos félicitations.

— *Bruyère, Nîmes, 10 oct.* — « ... Je suis tombé dans la meilleure batterie du régiment... Nous partons pour monter à cheval, etc. »

— *Mourrin, Grasse, 10 oct.* — « ... Aujourd'hui dimanche, le capitaine nous a chargés d'aller montrer aux bleus les beautés de la ville... Maintenant, je suis sapeur et je la passe belle... puis, 349 jours et la fuite... »

— *Rey, Carcassonne, 15 oct.* — « ... Je suis employé à l'habillement. Je prends mon travail à 7 heures du matin jusqu'à 10 heures, et de 1 heure à 5 heures du soir... Je ne mouille pas chemise... J'ai visité l'antique cité qui est très belle... »

— *Mus, Corbeil, 17 oct.* — « ... Il y avait bientôt 2 mois que j'étais à Issy-les-Moulineaux en détachement, pour le gonflement du ballon dirigeable le *Colonel-Renard*, qui devait aller aux manœuvres de Picardie... Pendant les manœuvres que je n'ai pas faites, j'ai passé un mois et demi à Paris, et j'ai pu visiter à mon aise la capitale... Depuis jeudi, je suis à Corbeil, à cause de la grève des cheminots.... Nous gardons un pont.... 340 jours, demain matin... »

— *Meyer et Sérignan, Montélimar, 17 oct.* — « ... Voilà donc une quinzaine passée sans que nous ayons beaucoup langui.... Ayant passé l'examen, nous comptons entrer à la musique, aux environs du jour de l'an... »

— *Granier, Nice, 19 oct.* — « ... La vie de caserne n'est pas trop pénible et c'est sous ce léger képi et dans ces lourds godillots que nous tirons la flegme depuis que nous avons pris pension à cette école des petits soldats... »

— *Moucadeau, Nice, 19 oct.* — « ... Le travail n'est pas pénible et la gamelle est bonne... Nous ne nous faisons pas de bile... Plus que 704 jours... »

— *Icard, Bastia, 23 oct.* — « ... Aujourd'hui dimanche, j'ai été à la messe, puis j'ai demandé après M. l'abbé Donati, qui m'a dit qu'il connaît mon adjudant... Notre traversée fut bonne... clairons et tambours nous attendaient... Je suis très bien avec le bleu de Maillane dont je vous ai parlé au moment de mon départ... Léon Glénat a été bon pour moi... »

— *Reboul, Bizerte, 25 oct.* — « ... La traversée a été belle, excepté dans le golfe du Lion... Je suis en bonne santé... »

— *Pierre Glénat, Londres, 27 oct.* — « ... D'Angleterre, je vous envoie mes amitiés... Je vais m'embarquer à Londres pour l'Amérique (à New-York)... »

— *Du même.* — « ... A Londres, depuis 2 jours, je vais m'embarquer sur le « Minnetonka », à destination, de New-York où je conduis, à un concours hippique, les chevaux de mon Officier... J'ai eu le plaisir de visiter la magnifique cathédrale St-Paul... »

— *Rey, Carcassonne, 29 oct.* — « ... J'ai été obligé de passer, étant de garde, le beau jour de la Toussaint... Combien, j'eusse préféré assister, à Barbentane, à la messe et à la belle procession qui se fait au cimetière... »

— *Bon, Bonifacio, 1^{er} nov.* — « ... Aujourd'hui, jour de la Toussaint, qui me rappelle que c'est grande fête au pays, il nous faut rester dedans, par un mistral formidable... »

— *Guyot, Sétif, 1^{er} nov.* — « ... Pas un bleu n'est venu me trouver... il y en a de tous les pays voisins... Ce qui me console, c'est que je ne verrai plus de mois d'octobre ni de fête de la Toussaint, dans la vie militaire... Nous avons été, ce matin, au cimetière, porter des bouquets à nos 7 pauvres camarades qui avaient succombé, l'année dernière, des fièvres typhoïdes... Discours des deux Capitaines et du Commandant... »

— *Bertaud, Constantine, 3 nov.* — « ... Dans 3 jours, je défile pour le Maroc... Je suis enchanté de cette décision du Capitaine à mon égard... J'aime le voyage et je serai probablement libéré 20 ou 25 jours avant les hommes de ma classe... »

— *Icard, Bastia, 2 nov.* — « ... Hier, jour de la Toussaint, nous avons fait la visite au cimetière qui se trouve à 3 kilomètres de la ville, et dont les tombeaux sont magnifiques... Nous commençons à manœuvrer... Nous sommes très bien nourris, mais le vin ne nous monte pas à la tête... Je vais à la messe avec mon collègue de Maillane... »

— *Ardigier, Gap, 5 nov.* — « ... Lu sur la poitrine d'un mauvais camarade, puni de prison; textue-

lement: *Toulon m'a vu naître, Cayenne me verra disparaître.*

C'est court, mais ça en dit long... Que Dieu préserve notre armée française d'un grand nombre de pareils soldats!... »

— *Ayme, Nice, 6 nov.* — « ... Mon bleu est de Vallabrègues, tout ce qu'il y a de plus catholique... Ménard est cité comme un soldat modèle... Je crois bien le voir maréchal des logis à la fin de l'année... Granier et Moucadeau sont aussi très bien... »

— *Lambert, Gap, 6 nov.* — « ... Beaucoup de neige sur les montagnes environnantes..... Le temps reste froid... Jeudi, nous avons été pris pour aller éteindre un incendie dans une ferme... Partis de la caserne à 9 heures du matin, nous ne fûmes de retour qu'à 8 heures du soir... »

— Outre ces lettres, nous avons reçu des cartes charmantes, avec des poignées de remerciements, de *Georges, Ayme, Icard, Meyer, Sérignan, Moucadeau, Granier*, et l'heureux *Pierre Glénat*, aux trois sauts fantastiques: Paris, Londres, New-York.



BAPTEMES

Septembre

- 7. Jean-Noël-Pierre Subra.
Parrain: Jean Arnaud.
Marraine: Noémie Vigne.

Octobre

- 23. Thérèse-Louise Ayme.
Parrain: Jacques Véray.
Marraine: Marie-Thérèse Ricard, épouse Pierre.

Novembre

- 3. Marie-Jeanne Mouiren.
Parrain: Jean-Baptiste Bon.
Marraine: Marie Deurrieu, épouse Mouiren.

MARIAGES

Septembre

- 14. Pierre Meyer et Marie Grevin.
- 24. Eugène Debernardy et Marie Veray.
- 28. Joseph Rome et Rachel Onis.
- 29. Louis-Joseph Sérignan et Rose Berthe.

Octobre

- 12. Jacques Mus et Jeanne Deleuze.
- 20. Jean-Marie Bruyère et Lucie Bertaud.

SEPULTURES

Septembre

- 14. Michel Boyer, 58 ans, Grand' Rue.
- 14. Claude Gautier, 62 ans, Rebuté.
- 22. Pierre Sérignan, prêtre, 64 ans, décédé à Marseille.
- 24. Marguerite Meyer, Vve Daudet.
- 25. Joséphine Eysseric, épouse Claude Bertaud, 77 ans.
- 26. Joseph Gautier, 25 ans, à la Fontaine.

Novembre

- 6. Jean-Baptiste Pécout, 88 ans, place de l'Eglise.



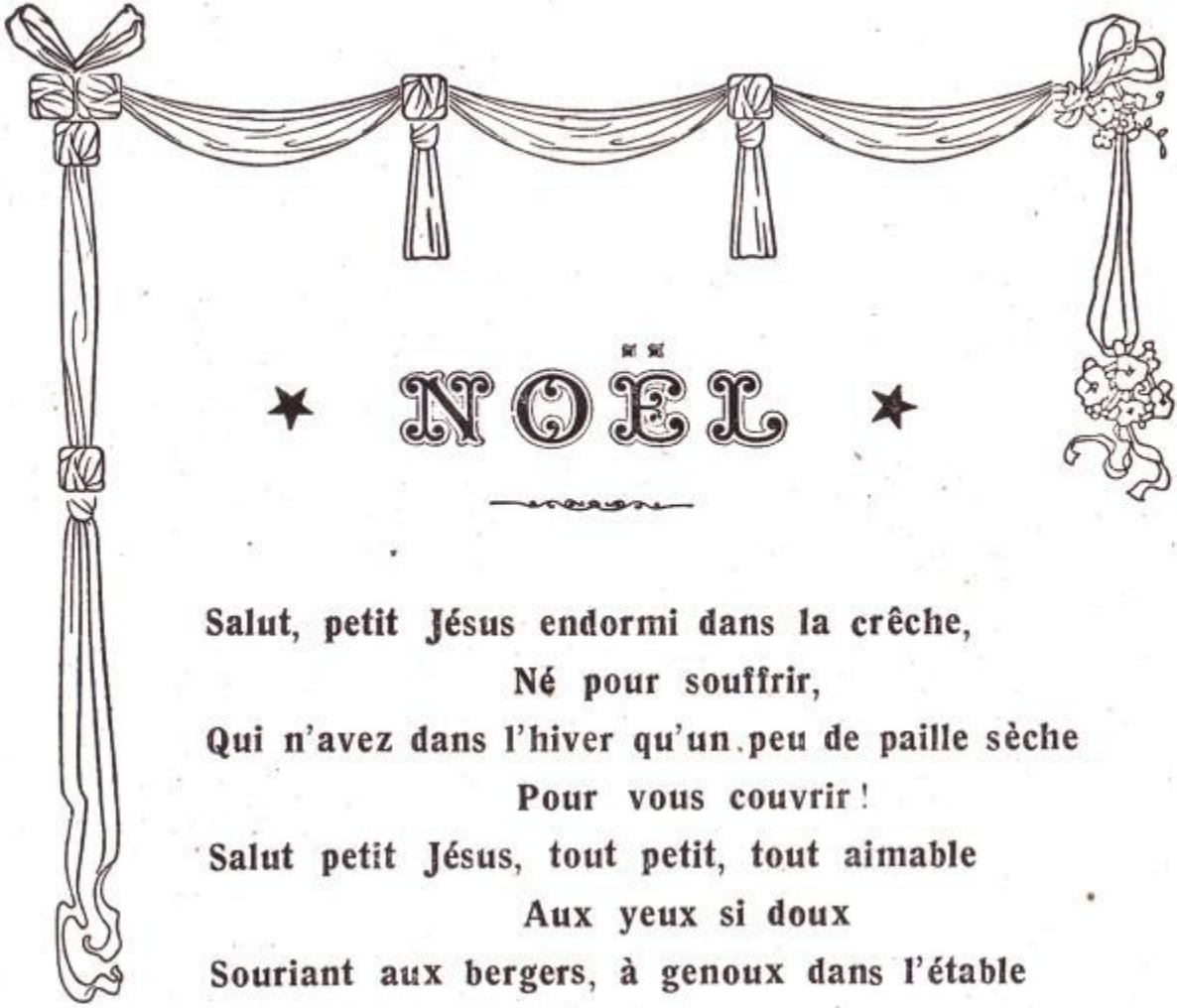
Toto, qui lit quelques fois les journaux, a interpellé hier l'auteur de ses jours.

— Es-tu riche? papa.

— Mais oui..., assez..., répond celui-ci, un peu interloqué.

— Tant pis pour moi, alors! Voilà qu'un Monsieur vient de donner vingt-cinq mille francs au préfet de la Seine pour acheter des joujoux et jouets... aux enfants pauvres seulement.





Salut, petit Jésus endormi dans la crèche,
Né pour souffrir,
Qui n'avez dans l'hiver qu'un peu de paille sèche
Pour vous couvrir!
Salut petit Jésus, tout petit, tout aimable
Aux yeux si doux
Souriant aux bergers, à genoux dans l'étable
Autour de vous.
Salut petit Jésus enveloppé de langes,
Enfant si beau
Adoré par les rois et servi par les anges
Dans le berceau.
Salut petit Jésus dans les bras d'une Mère
Silencieux.
Enfant dominateur qui lancez le tonnerre
Du haut des Cieux.
Salut, petit Jésus, mon âme vous adore,
Roi triomphant!
Mais vous me paraissez bien plus aimable encore
Petit enfant!

François Coppée.



La véritable beauté

MES chères fillettes, vos petites lettres m'ont fait bien plaisir. Vous avez bien tort de croire que vous n'avez rien d'intéressant à me dire. C'est quelque chose de très intéressant pour moi de savoir que vous travaillez, que vous m'aimez et que vous avez une belle poupée à laquelle on pourra remettre un bras et une tête. Voilà une heureuse poupée ! Quel avantage pour beaucoup de gens si on pouvait leur remettre une tête ! Les uns se feraient refaire le nez, les autres le teint, les autres la physionomie. On verrait que beaucoup de personnes qui semblent charmées de leur visage n'en sont pas si contentes en secret ; mais comme la plupart de ceux qui se feraient refaire le visage ne songeraient pas du tout à se faire refaire la cervelle, ils seraient aussi désagréables et aussi laids, et ils s'étonneraient de passer leur vie chez le fabricant de têtes pour être toujours les mêmes, c'est-à-dire sots, ennuyés et ennuyeux. C'est en quoi, nous autres chrétiens, si nous le voulons, nous sommes plus heureux que les poupées.

Il y a un fabricant dont je peux vous donner l'adresse, qui fait des petites retouches au cerveau et qui, par ce moyen, sans rien changer en apparence au visage, le réforme néanmoins considérablement et même le change du tout au tout. Il le rend ouvert, avenant, gracieux, aimable, en dépit de toutes les déficiences qui s'y peuvent trouver, il y maintient l'innocence candi-

de, *candida*, blanche, qui est le plus beau teint que l'on puisse avoir, et le plus solide : il fait luire l'intelligence, c'est l'éclat qui passe tout éclat ; il y fait rayonner enfin la bonté, charme suprême qui réjouit tous les regards et attache tous les cœurs. Là où s'épanouit la bonté, on ne voit plus rien de laid ; il n'y a plus de gros nez, ni petits yeux, ni vilaines dents ; il n'y a plus de laideur. Envoyez votre poupée chez le fabricant qui fait les visages, mais vous, très chères fillettes, allez chez Celui qui retouche et raccommode les cervelles, si toutefois vous en avez besoin.

Louis VEUILLOT.

FLEURS DES SAINTS.

Saint Nicolas

6 Décembre

LES témoignages écrits sont sobres de renseignements sur les circonstances de la vie de ce grand et sympathique Saint.

Il vécut au IV^e siècle et, jeune encore, fut promu évêque de Myre en Lydie (Asie Mineure). A l'occasion de la dernière persécution, sous Licinius, comme il avait tenu à rester au milieu de son troupeau, les émissaires impériaux vinrent se saisir de lui et le mettre au cachot. Mais telle était la popularité et la vénération dont il était entouré dans la région que nul n'osa le faire mourir ; on se contenta de lui infliger en secret des mauvais trai-

tements et en particulier celui de flagellations multipliées.

Les historiens sont unanimes à faire ressortir la confiance extraordinaire qu'il avait en Dieu dans la prière, les merveilleux effets de son intercession, les prodiges et les guérisons miraculeuses en faveur de tous ceux qui s'adressaient à lui. Mais ses prédilections allaient aux pauvres, aux enfants abandonnés, aux jeunes filles mal gardées par leurs parents, aux innocents accusés injustement, aux matelots et à tous les déshérités de la vie.

De son vivant, St Nicolas fut honoré comme le plus grand thaumaturge de l'époque. Après sa mort — dont la date est difficile à préciser — la vénération enthousiaste des petits et des grands est telle pour sa mémoire que, sous le règne de Justinien, déjà plusieurs églises sont construites sous son vocable à Constantinople. St Chrysostome dans sa liturgie de la Messe introduit une invocation en son nom: « Règle de la Foi, exemple de la douceur et modèle de la pureté... élevé par votre humilité et enrichi par votre pauvreté, soyez l'ambassadeur du peuple auprès de Jésus-Christ pour obtenir le salut éternel. »

D'Orient, le culte de St Nicolas a passé très vite en Occident. Chez les Russes, il est en plus grand honneur que St Jacques en Espagne, St Martin de Tours en France, et St Patrice en Irlande; et, lorsqu'en 1087, son corps fut transporté à Bari (royaume de Naples), la piété populaire amena vers son tombeau d'incessants et nombreux pèlerinages.

Cette extraordinaire popularité

qui s'est maintenue autour de la mémoire du saint, jointe au laconisme des historiens, laissent voir que St Nicolas fut surtout un thaumaturge, un Saint Bienfaiteur des malheureux et des affligés. Du don des miracles que Dieu lui accorda à un degré prodigieux il se servit pour rendre aux mères leurs petits enfants, calmer les tempêtes menaçant les pauvres pêcheurs, arrêter les incendies dévastateurs, multiplier l'or de la charité et le pain des indigents.

Les traditions populaires et la légende se sont emparées de ces données; de là, d'antiques pratiques touchantes et naïves où la bonne foi excuse les petits côtés qu'une critique formaliste et orgueilleuse voudrait juger trop sévèrement. Ici, l'on voit encore de joyeuses réunions d'enfants où le bon Saint est supposé venir apportant les jouets pour les sages et ses pénitences pour les paresseux ou les désobéissants; là, St Nicolas est en grande dévotion auprès de petits groupes féminins pour lesquels le futur... époux se fait trop attendre; ailleurs, des matelots normands ou d'autres l'invoquent et jurent par lui... etc.

Oh! les vieilles traditions! comme elles valaient mieux que l'étroit et sombre septicisme d'aujourd'hui! St Nicolas, soyez encore notre bon St Nicolas!



Jésus les aima...

A travers les ramures sombres des bois que l'hiver dénuda, apparaît, imposant et blanc, le vieux château de Chêne-Roux. Depuis le XVI^e siècle, il est là, isolé des villages voisins, caché dans un repli de forêt, comme si ses habitants devaient trouver en lui seul leur bonheur et se suffire toujours à eux-mêmes. Maintes fois, il changea de possesseurs; aujourd'hui, il abrite la famille Du Vernoy, qui a su, à force d'intelligentes initiatives et de générosité, se faire aimer à dix lieues à la ronde. Voici dix ans que le comte Du Vernoy est mort, mais la comtesse, femme de tête autant que de cœur, a toutes les qualités d'un chef de famille et son activité ne se lasse pas à administrer sa vaste fortune, à élever ses enfants, à suivre le développement des multiples œuvres charitables que le comte avait créées, ou qu'elle-même a fondées.

En cette soirée du 24 décembre, tandis que la bise, âpre et glaciale, souffle en tempête dans les grands arbres, la comtesse, assise près de la haute cheminée du salon où flambe un feu de grosses bûches, pense à la joie des siens lorsqu'après la messe de minuit, elle leur offrira les habituels cadeaux de Noël. Pour Robert, son aîné, qui revient de l'armée et qui trompe son désœuvrement à présider aux destinées d'un Syndicat agricole et à parcourir les champs et les forêts quand il ne se livre pas, à la maison, à des expériences de chimie, — pour Robert, son présent est un superbe fusil de chasse; pour Hélin, le cadet, c'est un magnifique volume d'astronomie, savamment illustré; il aime la science et les beaux livres, ce futur polytechnicien! Enfin, pour Colette, sa benjamine, elle a choisi un bracelet d'or, un nouveau livre d'Heures, et un oiseau rare pour sa volière: tout ce que désirait, ces jours-ci, cette mignonne blondinette de douze ans, dont la mutinerie l'amuse, dont l'affection lui est si douce et à qui elle ne sait rien refuser. L'Institutrice de Mademoiselle n'est pas oubliée: elle sera heureuse du paletot de blanche fourrure qui lui est destiné; et, à chacun des dix domestiques du château, est pareillement réservé un cadeau qui le réjouira.

A ces joies qu'elle aime semer autour d'elle, à ces menus bonheurs que Noël ramène et dont elle est la dispensatrice, la bonne comtesse sourit... Elle veut revoir et compter ces présents, et s'assurer que personne, cette nuit, ne sera déçu; elle quitte le coin de l'âtre, pose sur un guéridon le volume de piété qu'elle ne lisait plus, et monte dans sa chambre où sont les paquets rapportés la veille de la ville. Elle relit sur le papier qui les enveloppe, le simple prénom qu'elle y a tracé et qui lui rappelle le destinataire; elle constate qu'aucun des habitants de Chêne-Roux n'est oublié, si ce n'est elle; et pourtant, il lui semble que l'inspection, ce soir, est bien vite faite, et que sa chambre l'an dernier, était plus encombrée, et que les paquets devraient obstruer même le corridor. Elle se souvient: les autres années, elle achetait assez de friandises et de jouets pour garnir deux arbres de Noël, qu'elle offrait aux écoles de Bullières, le village voisin; mais, cette année, elle a des raisons pour s'abstenir de cette gracieuseté. Si décisives que soient ces raisons, la comtesse s'en attriste; elle ressent comme une impression de froide solitude dans cette chambre trop vaste et que sa charité, à

pareille époque, emplissait de colis, de sacs et de cartons. Pour échapper à ce malaise, elle redescend, et rejoint, dans le petit salon, le groupe charmant que forment ses trois enfants et l'institutrice de Colette, et où, gentiment, l'on se taquine à qui mieux mieux.

Au dehors, la bise âpre et glaciale, souffle en tempête, à travers les arbres dénudés, et la nuit tombe et se peuple d'innombrables étoiles.

Minuit approche. Affaiblies et lointaines, des notes de carillons montent de la plaine qui semble ensevelie dans un linceul de brume. A Chêne-Roux qui domine la vallée, la nuit est claire et fourmille d'étoiles. Allègrement, l'automobile des Du Vernoy escalade la route abrupte qui mène à l'église de Bullières, et ses roues grincent sur le givre. Emmitouflée de fourrures, Colette se serre frileusement, dans le coupé capitonné, contre sa mère, et levant vers elle son visage rose de gamine heureuse, babille et l'interroge : « C'est dimanche prochain, n'est-ce pas, maman, qu'on dresse les arbres de Noël dans les écoles ? Nous les ferons encore plus beaux que l'an dernier ; il y manquait quelques lanternes vénitiennes ; mais, c'est ma faute : je n'en avais demandé que deux douzaines ; il en faut bien six de plus, — six lanternes, je veux dire — à chaque sapin. Tu ne t'imagines pas ce qu'elle exige de lumière pour être un peu égayée, cette noire ramure des sapins ! Et puis on attachera aux branches beaucoup de papillottes, au lieu de les laisser dans leurs petits sacs ; on permettra aux enfants de grimper les arracher, quand les jouets seront donnés : que ce sera drôle !... » Et soudain sérieuse, elle ajoute : « Puisque c'est la grande fête du petit Jésus, il faut bien que tous les enfants s'amuse et soient contents : le petit Jésus les aimait tant ! » — Tandis qu'elle recommence ses explications sur l'agencement des arbres de Noël, sur la crèche qu'elle veut construire à l'école des filles, sur tous ses projets qui lui coûteront beaucoup de travail, mais qu'elle se promet de mener à bien malgré le souci et la peine, — la comtesse sourit un peu tristement, et ne répond pas...

Non, elle n'ose répondre à cette naïve fillette qui d'avance se fait une joie du bonheur des autres : « Il n'y aura pas d'arbres de Noël à Bullières, cette année. » Elle a peur du pourquoi étonné qui va jaillir des lèvres de l'enfant, et de sa désillusion, et de ses prières pressantes... Colette comprendra-t-elle combien sont légitimes les raisons de ce refus ? On oublie si vite quand on est jeune : se souvient-elle encore du triste jour, où toutes deux, dans cette même automobile, sur ce même chemin de Bullières, elles furent odieusement insultées ? — C'était l'été dernier : des maçons et des terrassiers en grève, avaient salué de clameurs outrageantes l'automobile des Du Vernoy. La comtesse revenait avec sa fille, de sa visite habituelle aux écoles et aux malades du village. Parce que, sans doute, elles occupaient leurs loisirs à faire le bien, on les avait traitées de fainéantes et de repues. Et parmi les insulteurs, Madame Du Vernoy avait reconnu des pères de famille dont elle avait habillé les enfants. Elle était assez chrétienne pour avoir, malgré son indignation, pardonné depuis longtemps ; aucune de ses œuvres charitables n'avait été abandonnée. Comme représailles, elle s'était seulement promis de supprimer les étrennes de Noël. — ce qui, après tout, n'était qu'un luxe et un superflu de charité.

Dans la pauvre église de Bullières, durant la messe de minuit, l'on chante et l'on prie. Gravement, Colette, lit les actes préparatoires à la communion, et chasse les distractions : elle est si près de la crèche et, en constatant ce qu'on y a ajouté d'embellissements, elle combine, malgré elle, comment elle aménagera celle de l'école... La comtesse

a les yeux baissés vers son livre ouvert, mais elle ne lit pas. Les mots de sa fille lui reviennent en pensée et l'obsèdent: « Pour la fête du petit Jésus qui les aimait, il faut que les enfants soient heureux. » Pourquoi, à présent, a-t-elle comme un obscur remords de sa décision? Est-ce donc si grave que de dire une fois: il n'y aura pas d'arbres de Noël, cette année? Est-ce une vengeance bien répréhensible? Ne donne-t-elle pas déjà assez de sa personne et de son argent, à ce village où il s'est trouvé des ingrats pour l'outrager? Et la courte phrase de Colette, répond en sourdine: Jésus les aimait tant!... Qu'importent les torts des pères, si les enfants en sont innocents? Parmi ceux que le Maître caressa et bénit, n'y avait-il pas peut-être des fils de pharisiens et de scribes? Pourquoi attrister ces tout-petits en les privant d'une joie qu'ils attendent? Ce ne serait qu'une petite cruauté inutile qu'ils ne comprendraient pas, pas plus que Colette ne la comprend maintenant, puisqu'elle a oublié le passé et puisque c'est la fête de l'Enfant-Dieu où il convient que les enfants soient heureux...

... Vous eûtes, Madame la comtesse, de notables distractions, pendant cette messe de minuit, et il semble bien que Notre-Seigneur ne vous en veut pas, car vos yeux sont humides et votre cœur de généreuse chrétienne est débordant de pardon et d'amour.

Autour du château de Chêne-Roux, la bise âpre et glaciale, a soufflé en tempête toute la journée de Noël, faisant plus agréable et plus chaude l'intimité du grand salon où la famille se réunit. Le lendemain, c'est la neige qui tombe et commence à couvrir les chemins. La comtesse Du Vernoy, levée de bonne heure, paraît ne pas s'en être aperçue; Philibert, le chauffeur, prépare l'auto, en grommelant: « Fichu temps! et 80 kilomètres à brûler jusqu'à Lyon! Enfin!... » Et il enfonce jusqu'aux oreilles sa grosse casquette fourrée. Bientôt, l'on démarre, et l'on ne reviendra que ce soir avec une cargaison de colis: tout ce qu'il faut pour deux grands arbres de Noël... — Colette, encapuchonnée, assiste au départ, et, dans le dernier geste, d'adieu, crie à la comtesse qui lui sourit: « N'oublie pas les trois douzaines de lanternes vénitiennes!... »

L. D.



:: Le Scandale dans un Prône ::

Mes frères,

Connaissez-vous l'homicide « spirituel » ???...

Ce n'est point une fantaisie mystique de mon invention. Entendez comment s'exprime le Divin Prédicateur: « *Ne craignez pas, disait Jésus-Christ, ceux qui tuent le corps, et qui ne peuvent pas tuer l'âme; mais craignez celui qui peut perdre l'âme et le corps dans l'enfer.* » Math. X, 28.

Donc, l'âme peut être tuée, (dans sa vie surnaturelle, comprenons bien).

Les meurtriers d'âmes, ce sont les *scandaleux*, ... ceux qui entraînent les autres au mal, et qui les perdent.

Dans le monde, on réserve le nom de *scandale* aux fautes retentissantes qui passionnent l'opinion, aux vilaines histoires qui défraient les conversations et la presse, ou à certaines iniquités secrètes dont le mystère finit par éclater au grand jour.

Mais, au regard de Dieu qui voit tout, ou, ce qui revient au même, au regard de la conscience, le scandale est beaucoup moins rare. Il s'attache, hélas! à toute parole, à toute action, à toute omission qui entraîne au péché, soit directement, soit indirectement.

Et qu'en pense Jésus-Christ? — Ecoutez: « *Malheur à celui par qui le scandale arrive! Mieux vaudrait pour lui qu'on lui mît au cou une meule de moulin, et qu'on le jetât à la mer!* » Luc, XVII, 2

Perspective peu rassurante! Il

avait dit pareille chose de Judas!..

Heureusement, il y a scandale *grave* et scandale *léger*. Le scandaleux ne donne pas toujours à l'âme de celui qu'il scandalise une blessure mortelle. Parfois aussi la responsabilité de l'homicide spirituel n'est pas assez directe pour lui incomber pleinement.

Mais quelles précautions infinies ne devons-nous pas prendre pour éviter pareil malheur..., surtout à l'égard des enfants, dont Jésus a dit: « *Malheur à qui scandalise un seul de ces petits!* »

Comment le paradis pourrait-il s'ouvrir pour nous, si nous l'avions fermé à d'autres?

Comment pourrions-nous échapper aux expiations du purgatoire, tant que notre victime y souffrirait encore, **à cause de nous?**

Et quelle responsabilité terrible, si notre scandale avait engendré, par voie de conséquence, une nombreuse postérité de crimes et de criminels, qui crieraient vengeance contre nous!...

RÉSOLUTIONS. — 1^o Ne scandalisons jamais personne;

2^o Si ce malheur nous est arrivé, accusons-nous-en à notre confesseur, et réparons le scandale de notre mieux;

3^o Ne nous exposons pas à être scandalisés, et fuyons les occasions;

4^o Ne nous laissons jamais scandaliser, jamais entraîner, si nous n'avons pas pu éviter les mauvais conseils ou les mauvais exemples.

Ainsi soit-il.

F. J.

Page des Enfants

Concours de Catéchisme

Concours pour les petits

L'enfant complètera les phrases suivantes en remplaçant les points (.....) par un mot choisi parmi ceux-ci: *acte, actuelle, agit, bonté, ciel, grâce, habituelle, mortel, Jésus-Christ, passer, péché, pénitence, permanent, perfectionne, sainte, surnaturel, vit, nature.*

La grâce est un don qui nous vient de Dieu. On l'appelle don, parce que Dieu nous l'accorde par pure Ce n'est pas nous qui avons mérité la, c'est qui l'a méritée pour nous. Sans la grâce, nous ne pouvons acquérir le

Il y a deux sortes de grâce: la grâce et la grâce On a la grâce quand on n'est coupable d'aucun péché. La grâce est donc un don, car elle reste dans notre âme. La grâce, au contraire, ne fait que, elle nous aide à faire un, La grâce ne détruit pas en nous la, elle la.....

On peut dire que par la grâce habituelle, Dieu dans notre âme, et que par la grâce actuelle il dans notre âme.

La grâce habituelle rend notre âme et agréable à Dieu. On perd la grâce par un mortel. On la retrouve par un acte de charité parfaite ou plus sûrement par le sacrement de.....

Concours pour les grands

Que deviennent les enfants qui meurent sans avoir reçu le Baptême?

— Peuvent-ils entrer dans le ciel?

— Seront-ils privés éternellement de la vue de Dieu?

— Ressentiront-ils, s'ils en sont privés, de la douleur et de la tristesse par suite de cette privation?

— Seront-ils condamnés au supplice du feu?

— Les parents sont-ils bien coupables en exposant leurs enfants à perdre le ciel?

— Peut-on, en conséquence, différer longtemps le Baptême?

Solutions du mois de Novembre

Devinettes

L, H, O — Une chatte — La pomme de terre *pousse* et le cheval *tire*.

Récréations mathématiques

1° — $1 + 1 + 1 + 11 = 14$
2° — $4,20, 19 + 1 = 44$

Pour Décembre

Combles

Quel est le comble de l'amabilité — de la méchanceté — de l'appétit — du savoir-faire pour un coiffeur?

Rébus graphiques

1° G h, t, i, r, 12 nnnnnnnnnnnnnn 2.
2° Pluie a VENT.
a Furet.

